

La critique de la propriété privée chez Marx

Son originalité, ses limites

Sur la Question Juive (1843)

- « Le droit de propriété privée est [...] le droit de jouir de sa fortune et d'en disposer 'à son gré', sans se soucier des autres hommes, indépendamment de la société: c'est le droit de l'égoïsme. »

Le Capital

Une critique originale de la propriété privée

- La critique marxienne de l'économie politique est une critique du droit privé bourgeois: de la thèse libérale qui justifie la propriété privée par le travail.
- Le droit n'est pas une pure fiction (« superstructure »), mais une institution qui contribue de manière décisive à configurer les rapports sociaux.

Le renversement inévitable des lois de la propriété privée en lois de l'appropriation capitaliste

- « si le mode d'appropriation [capitaliste] a toute apparence d'outrager les lois initiales de la production marchande, il ne résulte nullement de la violation de ces lois, mais au contraire de leur application » (*Le Capital*, PUF, 1993, p. 654-655)

La question centrale du Marx du *Capital* est celle de l'*Eigentumslosigkeit*, de la dépossession.

- « [...] ce n'est pas l'unité des hommes vivants et actifs avec les conditions naturelles, inorganiques de leur échange de substance avec la nature, ni, par conséquent, leur appropriation de la nature, qui demande à être expliqué ou qui est le résultat d'un procès historique, mais la *séparation* entre ces conditions inorganiques de l'existence humaine et cette existence active, séparation qui n'a été posée comme séparation totale que dans le rapport du travail salarié et du capital. » (*Grundrisse*)

Des prémisses normatives implicites?

La condition du travailleur moderne est

1. Une exception historique
2. Une anomalie anthropologique

Une exception historique

- Dans toutes les formes de production antérieures à la production capitaliste, « l'individu ne peut jamais [...] se présenter dans la ponctualité où il apparaîût en tant que travailleur libre. »

Une anomalie anthropologique

- La production capitaliste prive nécessairement une masse d'êtres humains de toute *propriété (Eigentum)*, entendu en un sens générique comme:

« le rapport de l'être humain à ses conditions naturelles de production en tant qu'elles lui appartiennent, qu'elles sont les siennes, qu'elles sont *présupposées* avec sa *propre (eigen)* existence. »

(*Grundrisse*, trad. fr., p. 450)

Par delà l'opposition subjectivité/objectivité

- La propriété est le rapport de l'homme à ses conditions de production « en tant qu'elles sont les présupposés naturels de l'homme lui-même et pour ainsi dire le prolongement de son propre corps. »
- « A proprement parler, il n'a pas de rapport avec ses conditions de production; mais il existe doublement, aussi bien subjectivement, en tant qu'il est sa propre personne, qu'objectivement, dans ces conditions naturelles inorganiques de son existence. »
- (*Grundrisse*, trad. fr., p. 450-451)

Conséquences

- Pratiques: restaurer l' « union originelle »
- Théoriques: Mettre en évidence l'impensé anthropologique de la rationalité économique et juridique moderne.

Limites de cette critique

- Présupposés normatifs minimalistes: ce n'est pas une critique des inégalités sociales ordonnées à un idéal de justice distributive; ce n'est pas une critique de l'égoïsme au nom d'un impératif de solidarité.
- Une conception restrictive des potentialités du droit « bourgeois ».